

ODJ 42.Subside exceptionnel à l'ASBL Warned. Exercice 2020.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch précise que le service des Seniors octroie ce subside exceptionnel à l'ASBL « We are retired but not expired » (Warned).

Cette ASBL a organisé cet été, sous le vocable « Thé au jardin », une série d'activités visant à rompre l'isolement des personnes âgées et s'est lancée dans des projets qui requièrent un apport d'argent pour boucler son budget.

M. De Bock reconnaît l'importance cruciale que revêt l'objet social de cette ASBL.

Néanmoins, Warned est loin d'être la seule ASBL à avoir un tel objet social.

De plus, cette ASBL n'a été créée que le 8 octobre 2020. C'est donc sous la forme d'association de fait qu'elle a entrepris des activités au cours de l'été dernier.

Il est pour le moins étonnant que cette organisation ait introduit une demande de subsides avant même d'avoir été constituée en tant qu'ASBL et qu'elle ait obtenu tout de suite un montant de 3.000 €.

Il eût été plus équitable de lancer un appel à projets en bonne et due forme, afin que les différentes ASBL actives dans ce secteur fussent traitées sur un pied d'égalité.

M. De Bock n'a aucun jugement à émettre sur le travail accompli par cette ASBL mais ne peut cautionner la méthode utilisée pour lui accorder un subside.

Ces considérations amènent le groupe Défi à voter contre ce point.